

# REGLEMENT 2019

## CONCOURS de châteaux et Sculptures sur sable EN FAMILLE

### **Article 1**

La Municipalité de Mesquer organise sur la plage de Lanséria un concours de châteaux et sculptures sur sable réservé aux familles.

Par équipe : 1 à 2 adultes (de 13 ans et +) et 1 à 3 enfants (de 3 à 12 ans).

### **Article 2**

Les participants au concours devront s'être inscrits au préalable auprès du service Culture de la Mairie et devront être présents sur la plage de Lanséria à 10h00.

### **Article 3**

Tous les outils de plage sont autorisés, la décoration se fera avec les éléments naturels ramassés sur la plage (le jour même ou ramassés à l'avance).

### **Article 4**

Le concours se déroulera de 10h15 à 11h30.

### **Article 5**

Les sujets sont libres.

Le classement des œuvres se fera sur place et la remise des lots aura lieu entre 11h30 et 12h sur la plage.

### **Article 6**

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le concours pour raisons météorologique ou faute de participants (ou pour tout motif qui nuirait au bon déroulement du concours...).

### **Autorisation parentale de publication de photographie(s) de mon enfant mineur**

Je soussigné(e)

Demeurant à

Déclare autoriser la Mairie de Mesquer à :

- 1-photographier notre famille lors du concours de châteaux de sable en famille de l'été 2019
- 2-reproduire et diffuser ces photos sur les supports suivants : guides, bulletins municipaux, sites internet, réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de Mesquer-Quimiac.
- 3-Céder à la Mairie de Mesquer les droits concernant l'utilisation de ces images dans un but non lucratif. Ces images ne donneront lieu à aucune rémunération. Cette autorisation est consentie pour une période de 20 ans.

Fait à Mesquer le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »